

# BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

## Tarifs applicables au 2 août 2023

### TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 75 000 € : 7 000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 75 001 € et 100 000 € : 9 000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 100 001 € et 200 000 € : 12 000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 200 001 € et 300 000 € : 15 000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 300 001 € et 400 000 € : 18 000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 400 001 € : 5 % TTC du prix de vente.

**Principe du non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).**

**Avis de valeur :** 250 € TTC.

*Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.*

### LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

8 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable.

Société MARCHAL IMMOBILIER, SASU au capital de 1000 € - Siège social : 2 RUE DU STADE 57580 LEMUD - RCS METZ n° 912824778 - Carte professionnelle Transaction sur Immeubles et Fonds de commerce n° 57012022000000007 délivrée par CCI MOSELLE